

## FLASH PI – NOUVELLE PROLONGATION DU BREXIT AU MAXIMUM JUSQU’AU 31 OCTOBRE 2019

Le 10 Avril 2019, les 27 Etats Membres de l’Union européenne ont accepté une nouvelle prolongation de la date de départ du Royaume Uni, évitant ainsi la sortie brutale prévue le 12 avril, qui aurait pu engendrer une situation chaotique.

Cette nouvelle extension résulte d’une demande de Madame May, Premier ministre du Royaume Uni, à la suite des votes répétitifs de rejet par la Chambre des Communes du projet d’accord négocié avec l’Union européenne en vue d’une transition organisée.

Conformément à la décision du Conseil européen, cette nouvelle extension est « flexible » dans la mesure où le Royaume Uni a la possibilité de quitter l’Union européenne le premier jour du mois de la ratification par le parlement britannique de l’accord de sortie négocié avec les 27 Etats membres de l’Union européenne et approuvé par le conseil européen en novembre 2018.

De plus, si la ratification n’était pas intervenue, au plus tard le 22 mai prochain, le Royaume Uni devrait organiser des élections sur son territoire pour le Parlement européen. Si ces élections n’avaient pas lieu, l’extension cesserait d’être valable dès le 31 mai et la sortie du Royaume Uni interviendrait le 1er Juin 2019, sans aucun accord.

L’incertitude au sujet du Brexit se poursuit donc. Tout dépendra des discussions politiques entre les représentants des différents partis au sein du parlement britannique.



### **Nous contacter :**

**PARIS : 5/7 & 8 avenue Percier, 75008 Paris, France**

Tel: +33 (0)1 45 61 94 64 - Fax: +33 (0)1 45 63 94 21 - [E-Mail: paris@casalonga.com](mailto:paris@casalonga.com)

**ALICANTE : Avenida Maisonnave 41, E-03003 ALICANTE, Spain**

Tel: +34 96 513 17 95- Fax: +34 96 513 16 89 - [E-Mail: alicante@casalonga.com](mailto:alicante@casalonga.com)